



Thanvillé Infos

N° 42 — OCTOBRE 2014

Le mot du Maire

Chers habitants,
Le Comité Régional des villes et villages fleuris a décerné la 1ère Fleur à notre commune. Cette distinction, cette récompense, n'est pas le fruit du hasard.

En effet, grâce aux efforts conjugués de la commune et des habitants, nous contribuons tous ensemble à donner à notre village, une attractivité supplémentaire.



Après Villé et Bassemberg, Thanvillé est la troisième commune de la Vallée à entrer dans le cercle des communes fleuries.

Francis DREYFUSS, ancien Président de l'Office de Tourisme de Villé, me charge de vous transmettre ses très chaleureuses félicitations.

Merci à vous tous.

Le Maire,

Francis ADRIAN

Nouveau secrétariat de Mairie - Mise aux normes de la Salle des Fêtes

La loi du 11.02.2005 avait fixé un délai de 10 ans pour rendre les lieux publics accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

Vu l'ampleur des aménagements à réaliser, le gouvernement a décidé d'instaurer des délais supplémentaires pour se mettre aux normes sans encourir de sanctions.

Pour répondre à cette obligation légale et améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux, le conseil municipal a décidé de créer une extension de la salle des fêtes pour y implanter un nouveau secrétariat de mairie. Cette extension se traduira par un bâtiment en structure bois d'une surface de 80 m² comprenant notamment un espace d'accueil, un secrétariat et divers rangements.

Une étude parallèle avait été réalisée quant à la faisabilité de la mise aux normes de l'actuel bâtiment de la Mairie. Le chantier aurait été très complexe et

coûteux par rapport aux avantages procurés.

La configuration et la situation géographique de ce nouveau bâtiment sont mieux appropriées, mieux adaptées évidemment pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour tous (parking notamment).

La Mairie restera à l'adresse actuelle.

En complément de ces travaux, des toilettes pour handicapés seront créées et bénéficieront aux utilisateurs de la salle des fêtes et du secrétariat de Mairie.

Le coût total de la réalisation (accessibilité secrétariat de mairie et des toilettes, ravalement de la façade de la salle des fêtes) est estimé à 220 000 € HT. Le permis de construire a été accordé et les travaux devraient débuter courant novembre 2014.



Palmarès des maisons fleuries 2014

La tournée pour la notation des plus belles réalisations florales de notre village s'est déroulée le 1er août 2014. La qualité du fleurissement, la propreté, l'entretien général ont retenu l'attention du jury. Un grand merci à toutes les personnes qui, à travers ce travail, donnent une image aussi accueillante de notre village. Le classement est le suivant :

Prix d'excellence (18 à 20)

BAUER Danielle
BUHL Corinne
DOLLE Agnès
DOLLE Anna
DOLLE Christiane
GUENARD Jacqueline
NEUBRAND Jeanne
RISCH Cécile
SCHMITT Paulette
SIEGEL Astride
SPIEGEL Marie-Josée

Prix d'honneur (16 à 18)

ADRIAN Bernadette
ADRIAN Doris
ANDREONI Denise
BERGER Régine
BEYER Annick
BEYER Coralie
DUBS Anne-Marie
DURAND Sandra
ECKERT Marie-Louise
ERNST Roland
FISCHER Catherine
FRANTZ Alice
FRANTZ Huguette
GARRE Denise
GUTH Reine
HISLER Gwénaëlle
KOENIG Brigitte
LAVIGNE-BUHL Marie
MEYER Christiane
MULLER Danièle
MUNSCH Corinne
REUSCHLEY Marie-Josée
RIOTTO Evelyne
ROELLY Roberte
SCHAAL Lucile
SCHWEITZER Virginie
Restaurant „Au Relais du Chateau“
VONDERSCHER Marie-Rose
WACH Géraldine

1er Prix (14 à 16)

AUGUSTIN Blanche
BALTHAZARD Anne-Marie
BOEHLER Corinne
CONRAD Véronique
ERNST Ginette
EHRARDT Martine
GAESSLER Brigitte
GUTTIEREZ Karin
JORGE Marie-Christine
KOHLER Anne-Marie
KOHLER Georgette
KOBLOTH Marie-Rose
LAZARUS Valérie
MESCHBERGER Véronique
PARENT Brigitte
ROCHAIS Michèle
SCHEER Henriette
SCHOENHOFFER Danielle
WERLE Régine

Site Internet

Un nouveau site internet sera en ligne à partir de début novembre. Vous pourrez retrouver des informations et actualités de votre commune à l'adresse suivante :

www.thanville.fr



A NOTER :

Samedi 29 novembre de 8 H à 12 H : Collecte de la **Banque Alimentaire** à la salle des fêtes

Journée de commémoration de la guerre 14-18

Dans le cadre de la commémoration de la grande guerre 1914-1918, les communes de Neubois, Saint-Maurice et Thanvillé s'associent au Souvenir Français de la Vallée de Villé.

Ainsi, une cérémonie officielle aura lieu ce **samedi 11 octobre 2014** au cimetière militaire Allemand à 10H30. Cette cérémonie se terminera par un défilé jusqu'au Château de Thanvillé.

A partir de 14H00, les Francs Tireurs Lorrains feront une reconstitution historique à laquelle vous êtes tous, petits et grands, cordialement invités. Cette manifestation se déroulera sur les prés derrière le château.

F. ADRIAN